



# Red Star Club Champigny

## Section Natation



Adresse postale : 119-121, rue de Verdun  
94500 CHAMPIGNY  
Tél : 01 49 83 72 05  
Messagerie : rscnatation@aol.com

### Compte-rendu de l'assemblée générale de la section natation du Red Star Club de Champigny du mardi 15 mai 2018

Le 15 Mai 2018 à 20h00, les membres de la section natation du RSCC se sont réunis en assemblée générale à la salle Mille clubs (rue Jules Ferry à Champigny), sur convocation par courriel en date du 25 avril 2018.

Etaient présents :

Les membres du conseil d'administration :

- Mesdames BOULAT Muriel, CAZEMAYOU Laurence, LEFIEF Sergine, MAES virginie, MENARD Céline, MENDES Béatrice, PIZARRO Raquel, ROCA Sophie
- Messieurs BAILLARGE Olivier, DUSSAUX Jean-Pierre, FONSECA Ricardo, GUENIN David

Les membres adhérents de la section présents ou représentés :



Feuille de présence

Participants sans droit de vote

- Monsieur HEUVELINE Serge, directeur technique de la section
- Madame SUDRE Michèle représentant le RSCC (trésorière)

**Soit un total de 57 voix**

Le quorum étant atteint (la majorité des membres du CA + 1), les décisions prises sont valides conformément aux statuts.

Après introduction et remerciements, puis présentation de l'ordre du jour, ouverture de la séance à 20h15.

Laurence Cazemayou, présidente de la section, présente le conseil d'administration et le bureau.

## 1 - Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 16 mai 2017

---

Les documents étaient disponibles en téléchargement sur le site de la section.

Question : Combien de pouvoirs peuvent être donnés à un adhérent

Réponse : Un adhérent peut recevoir un pouvoir et représenter son ou ses enfants de moins de 16 ans.

Votes :

- Contre                    0
- Abstentions            0
- Pour :                    Unanimité

**Question sur le nombre de pouvoirs :**

**Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

## 2 - Rapport moral

---

En préambule au rapport moral, une évolution du processus de réinscription est annoncée:

- Contrairement aux années précédentes, le formulaire de réinscription ne sera pas envoyé à l'adhérent. Il sera disponible lors des permanences de réinscription. Ce qui permettra de fluidifier le processus, réaliser l'économie de l'envoi postal.
- Rappel concernant le certificat médical : Pas d'obligation de renouvellement s'il date de moins de 3 ans et si l'adhérent a répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé.

Question d'un adhérent concernant les réinscriptions: Les adhérents qui ne peuvent se déplacer aux permanences sont pénalisés. Comment faire ?

Réponse : Soit l'adhérent est présent lors de sa réinscription (Confidentialité de la réponse au questionnaire médical) soit il confiera à son représentant un certificat médical, soit il se présentera le jour du forum.

Le bureau va cependant réfléchir à la question pour les personnes qui ne peuvent se présenter sur les 3 séances

Le rapport moral est présenté par Serge Heuveline.

### Rapport activité à insérer

La section a enregistré un renouvellement satisfaisant de ses adhérents par rapport à la saison précédente. (Plus+ 30 renouvellements supplémentaires) 113 adhérents ont été inscrits lors du forum des associations.

La structure des groupes étant identique aux saisons précédentes, la répartition des adhérents change peu.

A noter :

- La section ouvre uniquement aux enfants campinois compte tenu d'un nombre de demandes supérieur à la capacité. Sur les autres groupes (Adultes, aquagym, etc.), les non Campinois peuvent s'inscrire sur les créneaux incomplets.
- Gestion sportive : La gestion des compétitions représente un investissement important pour Serge Heuveline, notamment afin d'éviter les amendes pour forfait.
- Gestion des officiels (Béatrice Mendes) : L'investissement bénévole des parents, ainsi que le travail de coordination de Béatrice Mendes ont permis d'éviter à la section des dépenses importantes. En effet, selon la compétition, chaque club doit «fournir» un ou plusieurs officiels en fonction du nombre de nageurs engagés.
- La section n'organise pas de compétition en raison du coût de la location de la piscine Delaune.
- Stages : Afin de réaliser des économies, certains stages ont eu lieu sur site. Le stage compétition, habituellement à l'étranger s'est déroulé à Belleville sur Saône.
- Gestion administrative : Activité lourde, du fait de nombreux remplacements, de problèmes de recrutement et des contraintes juridiques sur le contrat de travail
- Fête des enfants : Le nombre de participants est en baisse.

- Fermeture de la piscine : Tout janvier cette année. Serge demande au bureau de travailler avec la mairie pour avoir un prévisionnel des fermetures.

Question d'un adhérent : Concernant les CR il demande à ce que ce soit décrit dans les documents de communication et le règlement intérieur

Réponse : Les documents seront mis à jour en conséquence.

Question sur l'absence d'éducateur: Celui-ci est il rémunéré ?

Réponse : Sauf dans le cas de raison personnelle, l'éducateur est rémunéré ainsi que son remplaçant. Le RSCC réfléchit à la mise en œuvre d'un délai de carence.

Question d'un adhérent concernant la participation au Telethon

Réponse : La section participait jusqu'à l'an dernier mais n'a pas renouvelé en raison de la baisse de fréquentation.

Question : Demande d'un adhérent que le tirage au sort mis en œuvre depuis deux ans pour les réinscriptions figure dans les objectifs de la section

Réponse : Règlement Intérieur à mettre à jour, et à l'ordre du jour de la prochaine AG pour vote

Vote :	Contre :	0
	Abstention :	0
	Pour :	57

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

### **3 - Présentation du rapport sportif**

---

Mise à jour du site: Toutes les informations concernant les compétitions ne sont pas publiées. Serge Heuveline demande des comptes rendus aux entraîneurs, mais privilégie les compétitions à enjeu pour la publication.

Le rapport sportif n'est pas présenté en détail mais sera mis en ligne sur le site dès que possible

Les points particuliers :

- Pour la deuxième année de fonctionnement après la fermeture de la piscine Guimier, les créneaux et horaires doivent être réajustés tous les ans en fonction de l'évolution des nageurs.
- Travail sur les contrats de travail à faire avec Magali Rousseau:  
Actuellement, un seul type de contrat qui pas adapté aux spécificités de chaque éducateur et du ou des groupes qu'il encadre. Ex : La section ne peut parfois pas proposer le nombre d'heures qui sont au contrat.
  - Réponse de Mme Sudre : Le contrat est dépend de la convention sportive, il ne peut être modifié qu'à la marge. Le RSCC travaille dessus avec la fédération des clubs omnisport
  - Remarque d'un adhérent : D'après lui, on peut moduler le temps de travail sur une période. Le contrat doit pouvoir permettre de moduler .
    - Réponse de Serge Heuveline : Ce mode de fonctionnement est structurellement impossible à mettre en œuvre.
- Cette année, un effort est mené sur les dépenses liées à la compétition :
  - Pas de proposition systématique à tous les nageurs du groupe (Compétition ou stage) Ce qui nécessite de l'explication vers le nageur et les parents.
    - Dépenses déplacements: Serge demande aux entraîneurs d'être attentifs aux dépenses (L'entraîneur fait les budgets hébergement, restauration, déplacement)
    - Cette année : Plus de nageurs junior senior en compétition (+ 10)

Pas de vote pour ce chapitre qui est informatif

## **4 - Rapport financier**

---

4.1 - Le rapport financier de la saison est présenté par Céline Ménard, trésorière de la section.



2018 - Cotisations et  
bilans financiers.pdf

Les ressources propres de la section sont pour l'essentiel issues des cotisations des adhérents.

Recettes : Stages, participation aux déplacements de plus de 75 km.

Charges:

Malgré la subvention de 10000 euros, la section prévoit un déficit de 2000 euros.

Avis de la commission financière :

- En septembre : Constat que l'exercice 2017 n'était pas en ligne avec la prévision : 18 000 euros de déficit. La Commission n'a pas demandé une AG extraordinaire car l'écart a été justifié (Pas de subvention RSCC, salaires juillet et août)
- Travail comptable reconnu par la CF
- Le déficit prévisionnel se monte à 2400 Euros. La CF prend en compte les efforts d'économies, notamment des entraîneurs. La CF est attentive sur l'augmentation des salaires, sur la baisse des recettes due aux créneaux incomplets.

**La commission propose de voter le quitus, sachant que l'exercice financier clos vers septembre 2018 sera vérifié.**

Remarques de Mme Sudre : Toutes les sections du RSCC doivent porter un effort particulier sur la réduction du déficit. Les sections demandent 214 000 euros de subvention, pour 95 000 euros à distribuer. Un nouveau plan d'attribution va être présenté pour la saison prochaine (Budget sur la trésorerie réelle des sections)

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	Unanimité

**Le bilan financier est adopté à l'unanimité**

## **5 – Cotisations 2018 - 2019**

---

Avis de la Commission Financière :

- Modification des coefficients: L'augmentation logique et acceptable compte tenu de la situation financière.
- Coefficient des dauphins : Il est important de continuer l'effort sur cette tranche d'âge. La CF propose d'augmenter de 0,5 au lieu de 1
- Coefficient groupe adulte : La CF propose de passer à 18,5 au lieu de 18,8 et éventuellement à 19 l'année suivante
- Groupe compétition: En 2013 l'objectif était de passer à 18. La CF propose de passer à 19.
- Groupe Maitres : En 2013, l'objectif était de porter graduellement le coefficient à 20. Il est resté fixé à 18. La CF propose de passer à 20 voire 21.

Réponses du bureau concernant l'augmentation des cotisations:

- Les adultes sont plus augmentés (+2) que les autres groupes car ils nagent plus que les autres.
- A noter :
  - o Augmentation de la carte club : En attente de décision
  - o Augmentation de la licence : En attente de vote.
  - o La section a obligation légale de licencier tous les adhérents. La section a fait le choix d'une assurance en remplacement.

Vote :

- 7 contre
- 3 abstentions
- 47 pour

Le montant des cotisations 2018 – 2019 est adopté.

## **5 – Budget prévisionnel**

---

Avis de la Commission Financière :

Question CF : La CF avait demandé un bilan financier des stages de la saison

Réponse : Serge Heuveline a fourni le détail.

Question adhérent : Bilan financier du stage aquagym ?

Réponse : Serge Heuveline a fourni le détail et expliqué l'indemnisation de l'éducateur.

Question CF : Majorer la ligne «fête » 2 000 euros



Réponse : Le bureau considère que 1000 euros sont suffisants. Le bureau s'engage à maintenir la convivialité sport pour tous.

Question CF au moment du vote du budget: La Commission financière a souhaité dans son dernier compte rendu que chacune de ses propositions fasse l'objet d'un vote distinct.

Réponse : Le bureau soumet le budget à un vote unique

Vote du budget:

- 2 contre
- 6 abstentions
- 49 pour

Le budget est adopté.

## **5 - Organisation pédagogique 2017-2018 et montant des cotisations**

---

Le document date de 2013. Serge présente les modifications apportées au document.

La CF demande de préciser le nombre d'enfants par groupe.

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	Unanimité

## **7 - Élection du nouveau bureau**

---

Les départs suivants sont annoncés :

Sont démissionnaires :

- Sergine Lefief quitte le conseil d'administration

- Jean- Pierre Dussaux (Secrétaire) quitte le bureau et le conseil d'administration.

Présentent leur candidature au bureau de la section :

CHRISTOPHE Michèle  
GUENIN Audrey

**55 votes exprimés**

**1 nom rayé sur 10 bulletins**

Le conseil d'administration de la section natation 2018-2019 est donc composé des membres suivants :

- Mesdames BOULAT Muriel, CAZEMAYOU Laurence, MAES virginie, MENARD Céline, MENDES Béatrice, PIZARRO Raquel, ROCA Sophie, CHRISTOPHE Michèle, GUENIN Audrey
- Messieurs BAILLARGE Olivier, FONSECA Ricardo, GUENIN David

Questions diverses :

- Devenir de l'aquagym ? Les conditions de la saison actuelle ont été difficiles avec un éducateur qui a quitté la section.
- Sur certains créneaux, les adhérents se désintéressent du cours.
- 9 cours annulés cette année en raison de la fermeture pour travaux et de grèves. La section a fonctionné pendant les vacances de Toussaint, et de février, et a proposé aux adhérents le créneau incomplet du vendredi.

Question d'un adhérent : Concernant les CR il demande à ce que ce soit décrit dans les documents de communication et le règlement intérieur

Réponse : Les documents seront mis à jour en conséquence.

Question d'un adhérent : Comment les éducateurs stagiaires sont ils rémunérés ?

Réponse : La rémunération est moindre mais sans effet sur la cotisation.

- Serge Heuveline explique les conditions de rémunération des éducateurs

## **8 - Élection de la commission financière**

---

Christelle KITTLER, Jocelyne MARC et Guy VAUTRIN, membres sortants, proposent leur candidature

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	Unanimité

**Jocelyne MARC, Christelle KITTLER et Guy VAUTRIN sont élus à l'unanimité.**

**Clôture de l'assemblée générale et verre de l'amitié à 23h30.**